

## COMMUNIQUÉ

### MANCHE NUMÉRIQUE RÉELIT SON PRÉSIDENT

*Manche Numérique réunit toutes les communautés de communes de la Manche, la communauté urbaine de Cherbourg, la communauté d'agglomération de St-Lô et le Conseil général de la Manche.*



Pour faire suite aux élections cantonales du mois de mars, le Comité syndical de Manche Numérique (organe exécutif réunissant tous les délégués de Manche Numérique) a procédé ce vendredi 6 mai à l'élection de son président, de ses vice-présidents et des membres du bureau.

**Gilles QUINQUENEL**, vice-président du Conseil général de la Manche et président sortant de Manche Numérique a été réélu président au 1<sup>er</sup> tour.

**Les sept vice-présidents élus** sont les suivants :

- Erick BEAUFILS, vice-président du Conseil général de la Manche
- Michel LOUISET, conseiller général de la Manche et délégué à la communauté urbaine de Cherbourg
- Philippe GOSSELIN, député de la circonscription de St-Lô, président de la communauté de communes de Marigny
- Martial DEFOY, délégué de la communauté de communes du canton de Garvay
- Patrice PILLET, conseiller général de la Manche
- Jean-Paul GOSSELIN, Président de la Communauté de communes de la Côte des Isles
- Gérard DIEUDONNÉ, Conseiller général de la Manche, vice-président de la communauté de communes du Pays Hayland

Le bureau de Manche Numérique, organe décisionnel délégué du Comité syndical est composé du président, des sept vice-présidents et de sept membres.

**Les sept membres élus** à l'issue de la séance sont les suivants :

- Michel MAUGER, délégué de la communauté de communes du Val de Saire
- Xavier GRAWITZ, vice-président de la communauté de communes de Carentan en Cotentin
- Jean-Michel HOULLEGATTE, conseiller général de la Manche
- Marie-Hélène FILLATRE, conseillère générale de la Manche
- Jean LAGARDE, vice-président de la communauté urbaine de Cherbourg
- Jean-Luc ROCHEFORT, délégué communautaire de la communauté de communes du canton de St-Hilaire-du-Harcouët
- Marie-Pierre FAUVEL, conseillère générale de la Manche

**Le nouveau bureau de Manche Numérique, composé des 15 membres élus, siègera donc jusqu'en 2014.**

Il aura prochainement à statuer sur le déploiement du très haut débit sur tout le territoire de la Manche pour favoriser le développement des services et usages numériques. Ces réflexions sont en cours dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) établi en partenariat avec l'État.

**Contact presse**

**Cécile Guillemain**

**02 33 77 83 80 – 06 07 71 54 61**

**[cecile.guillemain@manchenumerique.fr](mailto:cecile.guillemain@manchenumerique.fr)**

**[www.manchenumerique.fr](http://www.manchenumerique.fr)**